

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2026\_4\_12

**Objet : Convention de financement de travaux avec Territoire d'énergie Bouches du Rhône – Route des Oliviers – Enfouissement des réseaux de communications électroniques**

**VOTE**  
**A L'UNANIMITÉ**

## REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

### LA FARE LES OLIVIERS

**Séance du 28 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit du mois d'avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Carine WECKERLIN, 1<sup>ère</sup> adjointe, sur la convocation qui lui a été adressée, le vingt-deux avril deux mille vingt-six.

Etaient présents :

M. MARCILIAC Jérôme, Mme WECKERLIN Carine, M. AGARD Christophe, Mme GARCIA Chantal, M. MARTIN Patrice, Mme CLAUZEL Nathalie, M. SPINELLY Éric, Mme TRANCHARD Céline, M. BARBAROUX Charly, Mme GIORSETTI Marie-Laure, M. PALMERINI Denis, Mme VALLET Christine, M. DI-SAPIO Lionel, M. MORGANTE Michel, Mme LEPAGE Jessica, M. LAURENT Sébastien, Mme THIERY Sylvie, M. NERCY Julien, Mme BERTOCCHIO-EGEA Josiane, M. MIGLIORE Rémi, M. LOMBARDO Yves, Mme DELOUS Céline, M. DUBOURDIEU Roland, Mme MAROUZÉ Véronique, M. NOEL Stéphane, M. MOUZON André et M. CAMPANELLI Richard

Absents excusés donnant pouvoir :

Mme JOFES Graziella à Mme TRANCHARD Céline

Mme ISOARDO Linda à M. MOUZON André

Secrétaire de la séance : Mme GARCIA Chantal

**Convention de financement de travaux avec Territoire d'énergie Bouches du Rhône – Route des Oliviers – Enfouissement des réseaux électroniques**

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de la proposition de convention de financement de travaux établi par Territoire d'énergie Bouches du Rhône (TE13) qui a pour objet de définir les modalités administratives et financières relatives à l'opération d'esthétique pour la mise en technique discrète et/ou en souterrain des réseaux de communications électroniques, située Route des Oliviers.

Cette opération sera réalisée en coordination avec les travaux d'intégration des réseaux électriques, approuvée par le conseil municipal du 5 février 2026.

Le coût de l'opération est estimé à 42 807 €TTC.

Le financement de cette opération est entièrement pris en charge par la commune.

Monsieur le Maire informe que la participation communale sera reversée à TE13.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser, ou son représentant, à signer la convention de financement de travaux avec TE13 pour le financement de l'opération précitée.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

**AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention de financement de travaux avec TE13 - 1 avenue Marco Polo - CS 20100 - 13141 MIRAMAS cedex, pour le financement de l'opération de mise en technique discrète et/ou en souterrain des réseaux de communications électroniques, située Route des Oliviers, pour un montant à la charge de la commune de 42 807 €TTC.

**DIT** que les crédits nécessaires au paiement de la participation communale seront prévus au budget de la commune, aux chapitre et article correspondants.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

La Première Adjointe

Carine WECKERLIN



La secrétaire de séance

Chantal GARCIA

